

BULLETIN MUNICIPAL



ROHAN

N° 387 – Nov. 2025

Le proverbe du mois...	1
Calendrier.....	3
Vie municipale.....	3
Dans ma commune...	5
Vie associative.....	7
Aux alentours.....	8

Proverbe du mois de novembre

*Autant d'heures de soleil à
la Toussaint,*

*Autant de semaines à
souffler dans tes mains.*

COMMUNE DE
Rohan
rohan.fr

Prochain numéro le 6 décembre 2025

MEMENTO

**La Mairie est ouverte au public
du lundi au vendredi, de 9h à 12h**

**Après-midi sur rendez-vous ; accueil téléphonique
de 14h30 à 16h30**

Accueil téléphonique : **02 97 51 50 33**

N° d'astreinte (en cas d'urgence, en dehors des heures
d'ouverture de la mairie) : **07 61 73 94 23**

**Maison de Santé
9, rue du Château**

***Service médical : Dr Herquin et Dr Munoz**

Prendre rdv du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 18h30, au **02 97 08 74 39**. Fermé le jeudi après-
midi.

Service de garde le soir de 19 h à 7 h et le week-end
du samedi 12 h au lundi matin. Composer le 15 (service
médical à la maison) ou le 18 (sur la voie publique).

114 : un numéro d'urgence au service des personnes
ayant des difficultés à parler ou à entendre
(sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques).

***Cabinets d'infirmières :**

Cabinet des Halles, Jéhanno - Allano :

02 97 51 50 71

Cabinet du Château, Glais - Carret :

02 97 38 93 97 et **02 97 38 41 84**

***Orthophoniste** : Lauren Vourch :

vouschlauren@gmail.com / **09 86 73 71 75**

***Assistantes sociales (Département du Morbihan) :**

02 97 25 05 24

***Hypnothérapeute EMDR-DSA**: Mme Bein : **06 11 37**

75 36

***Psychologue**, M. Darléon : **06 11 79 09 00**

Pharmacie

3 rue de Kérentrée

B. Guéhenneux : **02 97 51 50 07**

*Pour connaître la pharmacie de garde et d'urgence
la plus proche, composer le 3237.*

Ouverture :

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-12h45 / 13h45-
19h30

-Mercredi : 9h-12h45 / 13h45-19h30

-Samedi : 9h-12h45 / 13h45-18h

**Aides à Domicile - Pontivy Communauté
02 97 07 19 89**

Naturopathe / réflexologue

Annie Michard

Contact : 06.25.30.38.99

Pole Optique

21 rue Notre Dame

ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h
à 18h30

02.97.38.35.22

Service vétérinaire Vet&Sphère

1 rue des Trois Moulins 56580 Bréhan

Tél : 02.97.51.50.47

Taxis – Ambulances

Ambulances Tanguy : **02 97 38 94 90**

Ambulances Le Roscouët : **02 97 38 85 33**

**Médiathèque de Rohan
Place du Château**

Horaires d'ouverture :

*Mercredi de 13h30 à 18h30

*Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

*Vendredi de 13h30 à 17h

Fermée le samedi en juillet-août

Tél : 02.97.38.58.04 / Courriel : *bibliotheque@rohan.fr*

**Agence Postale Communale
Place de la Mairie**

Horaires d'ouverture :

*Mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

*Mercredi de 9h à 12h

*Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

*Samedi de 9h à 12h

**Espace France Services
Place de la Mairie**

Horaires d'ouverture :

*du Mardi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30

à 17h

*Samedi de 9h à 12h

Tél : 02.97.51.39.99

**Gendarmerie
Le Poteau**

Ne pas hésiter à prendre contact ou rdv

Rohan : **02 97 51 50 11** - Josselin : **02 97 22 20 26**

Permanences à Rohan : le vendredi 14 h - 18 h

Le **17** est à réserver aux urgences.

Contact courriel :

cob.josselin@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Marché des Halles

Le vendredi après-midi

-Boucherie-charcuterie Gildas Eonnet

-Poissonnerie Françoise Jégo

- Saucissons Ludovic Carpentier

- Couscous Mohamed Ali Rejeb

-Maraîcher La Ferme des Ch'tis bretons, Marvin
Koslowski

-Crêpes Ker Nilou, Vincent Tancray

-Chèvrerie, fromages

Le dimanche matin

-Huîtres et coquillages Legal

Itinérants

-le mardi : Truck de Ouff, sous les Halles

-le jeudi : poissonnerie, en plusieurs lieux

-le vendredi soir : pizza Rue du Lac

-le samedi : Le Poisson volant, sous les Halles

Déchetteries

***Déchetterie de Gueltas :**

-lundi, de 14h à 17h

-jeudi et samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

***Déchetterie de Crédin :**

-lundi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

-mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14h à
17h

-samedi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

CALENDRIER DES ANIMATIONS

En novembre...

Mardi 11 : Commémoration - Monument aux Morts de Rohan à 10h.

Jeudi 13 : Scrabble – à partir de 14 h – Salle du Jardin de la Paix

Samedi 15 : Ligue des Droits de l'Homme – Salle Belle Etoile

Samedi 15 : Repas à emporter – UNC – Salle des fêtes de St-Samson

Jeudi 20 : Journée des droits des enfants – Familles Rurales – salle Belle Etoile

...et en décembre

Jeudi 11 : Don du sang – à Bréhan

Jeudi 11 : Scrabble – à partir de 14 h – Salle du Jardin de la Paix

Vendredi 12 : Arbre de Noël – Ecole Ste Jeanne d'Arc – Salle Belle Etoile

Vous souhaitez nous communiquer un évènement et un visuel à publier dans le Bulletin ?

Passez désormais par le site internet de la commune :

<https://communederohan.bzh/mes-loisirs/vie-associative/jorganise-un-evenement/>

VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal – séance du 11/09/2025

Étaient présents : Victorien LEMAN, Laurence JOUANNO, Francis ANTOINE, Claire GAMBERT, Ghislaine CHAUVEL, Jean-Yves CALVARY, Nadine CADIO, Stéphanie JOUANNO, Yoann NICOLAS, Candice CAUDAL, Cyrielle BOITIAUX, François JEGO, Anne-Lise CARRO, Sébastien NICOLAZO, Delphine MACÉ.

Absents excusés : Carolle LE FUR (pouvoir donné à M. LEMAN), Valérie TRÉGARO (pouvoir donné à Mme MACÉ).

Absents : Pierre RACINE, Jonathan LE CORRE.

Présentation d'un nouvel agent

En ouverture de séance, M. le Maire a présenté M. Julien Maréchal, recruté depuis le 4 août comme coordinateur des services techniques. Il aura pour mission principale le suivi des chantiers liés au programme Petites Villes de Demain.

Rénovation et extension de la mairie

Le cabinet Atelier du Lieu, accompagné de SemBreizh, a présenté une modélisation 3D du futur projet de rénovation et extension de la mairie, avec création de logements sociaux et accueil de la France Services.

Le projet définitif sera soumis au vote lors de la séance du 6 novembre.

Finances locales

Plusieurs décisions budgétaires ont été adoptées :

- adoption de décisions modificatives sur le budget principal et celui de la station-service ;
- régularisation de créances communales devenues irrécouvrables (335,59 € sur le budget principal et 1,18 € sur le budget de la station-service).

Travaux de sécurisation de la Haute Ville

Le Conseil a validé le devis de l'entreprise Eiffage, pour un montant de 45 920 € HT (55 104 € TTC), afin de réaliser les travaux de sécurisation et d'aménagement de la Haute Ville, conformément aux orientations validées par la population. Un devis complémentaire sera demandé à Morbihan Énergies pour l'installation d'un candélabre supplémentaire.

Ressources humaines

En prévision du départ à la retraite d'un agent technique en février 2026, le Conseil a décidé de supprimer le poste à temps complet et de créer un poste à 80 %, afin d'adapter l'organisation aux besoins (entretien des salles et service à la cantine).

Rapport d'activité Morbihan Énergies

Le rapport d'activité 2024 de Morbihan Énergies a été présenté et adopté à l'unanimité.

Informations diverses

- Dates à retenir :

- Repas des aînés du CCAS : samedi 8 novembre à la salle Belle Étoile.
- Prochains Conseils municipaux : 6 novembre, 11 décembre et 29 janvier.
- Forum d'accès aux droits : jeudi 16 octobre à la salle Belle Étoile.

- M. le Maire a annoncé qu'il ne se représentera pas aux élections municipales de mars 2026.

Conseil d'Administration du CCAS – séance du 18/09/2025

Le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni le jeudi 18 septembre à la mairie, sous la présidence de Victorien Leman. Plusieurs points importants concernant la vie sociale de la commune ont été abordés.

Approbation du compte-rendu du précédent conseil

Le compte-rendu de la séance du 12 juin 2025 a été validé à l'unanimité.

Aides sociales

Une demande d'aide au Fonds de Solidarité Logement a été étudiée mais n'a pas pu être retenue, le dossier ne répondant pas aux critères réglementaires.

Budgets

Comme chaque année, certaines créances devenues irrécouvrables ont été régularisées (860€ pour le budget CCAS et 255 € pour le service de portage de repas). Deux décisions modificatives de budget ont également été votées pour permettre ces ajustements.

Partenariat renouvelé avec Présence Verte

Le CCAS poursuit son partenariat avec l'association « Présence Verte », qui propose notamment des actions et animations pour les seniors ou les personnes en perte d'autonomie. Les habitants de Rohan bénéficient ainsi d'offres avantageuses.

Protection des agents

Conformément à la loi, le CCAS a décidé de confier au Centre de Gestion du Morbihan la mise en place d'un dispositif de signalement et de traitement des situations de violence, harcèlement, discrimination ou agissements sexistes.

Repas des aînés

Le repas des aînés se tiendra le samedi 8 novembre 2025 à la salle Belle Etoile. Comme en 2023, une tombola viendra animer la journée.

Dates à retenir :

- Prochaine séance du Conseil d'Administration : jeudi 4 décembre 2025.
- Collecte nationale de la Banque alimentaire : les 28, 29 et 30 novembre 2025.

DANS MA COMMUNE

Élaguer aux abords des réseaux électriques : une action indispensable pour la sécurité de tous

L'ÉLAGAGE : UN ENJEU POUR TOUS

Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour assurer la qualité d'alimentation en électricité. L'élagage répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens.

QUI EST RESPONSABLE DE L'ÉLAGAGE ?



Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres de sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
Ou
- le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
- l'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.

Le propriétaire peut réaliser lui-même* l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais. L'élagage à proximité des réseaux électriques ne s'improvise pas. Ainsi le recours à un professionnel peut s'avérer judicieux.



Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'Enedis

Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

En cas de refus par le propriétaire, la responsabilité de ce dernier sera engagée en cas d'incident.

Dans le domaine privé, le bois est rassemblé et laissé sur la propriété (sauf réglementation particulière locale).



* Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une DT-DICT au moins 15 jours avant le début des travaux.

Pour déclarer ses travaux en 1 clic :

<https://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>

Ne pas faire de DT-DICT met en jeu la sécurité et engage la responsabilité de l'intervenant en cas d'accident

Ecole de la Ville Moisan

Sortie pédagogique des maternelles et CP-CE1 à la caserne des pompiers le 7 octobre. Les enfants ont bénéficié de plusieurs ateliers : découverte des différents véhicules, des tenues des pompiers, utilisation de la lance à incendie...; ateliers animés par David Le Gravier, Valentin Brageul et Christian Renard.



Forum Accès aux Droits – France Services de Rohan (16 oct.)

Le jeudi 16 octobre 2025, la France Services de Rohan a organisé, à la salle Belle Étoile, un Forum d'accès aux droits ouvert à tous.

Cet après-midi d'échanges a permis au public de rencontrer directement les partenaires et associations du territoire œuvrant dans le domaine de l'accès aux droits et de l'accompagnement des usagers.

Chaque structure tenait un stand d'information, favorisant les échanges et les conseils personnalisés. Deux conférences ont également rencontré un beau succès :

- « Arnaques bancaires », animée par le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)
- « Arnaques à la rénovation », proposée par l'association UFC Que Choisir

Dans une ambiance conviviale et dynamique, ce forum a permis de mieux faire connaître les services de proximité disponibles pour tous, mais aussi de renforcer les liens entre les partenaires locaux.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se rendre au forum ou qui souhaitent en savoir plus, des supports papier des différents partenaires ayant participé à l'événement sont disponibles à la France Services.



Familles Rurales

Novembre

Toutes les semaines :

Mardi après-midi de 14h à 17h au local de Crédin : **Tricot et Crochet**

Jeudi soir de 17h30 à 19h au gymnase Yves le Bec à Rohan : **Handball**

Vendredi au local de Crédin :

- de 9h à 17h **Permanence numérique**
 - de 18h à 20h **Loisirs jeunes** (13-17ans)
- Samedi de 9h à 12h autour de l'étang de Rohan : **Marche**

Ce mois ci :

- 06/11 : Jardin collectif de Crédin** au Foyer, Parlons permaculture !
- 16/11 : Balade canine** le long du canal jusqu'à Timadeuc, RDV 10h à la minoterie de Rohan, proche de la chapelle et Office de tourisme.
- 20/11 : Journée des droits des enfants,**
- 10h-17h : Ateliers (droits, harcèlement, fresque, théâtre, jeux).
 - 17h-19h30 : Expo, chant collectif, film, verre de l'amitié.
 - 20h : Conférence Glenn Hoel (écrans & cyberharcèlement).
- 22/11 : Jardin collectif de Rohan,** de 10h à 16h : Venez façonner un petit paradis aquatique pour la faune du jardin !

Plus d'information et pour inscription :
06.69.52.00.01 – asso.rohanefamillesrurales.org

Fête du Blé Noir

L'Association de la Fête du Blé Noir de St Samson organise son Assemblée Générale annuelle le SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025.

Elle convie l'ensemble des bénévoles (bénévoles des associations ou hors association, conjoints et enfants) ayant participé avant, pendant ou après à l'organisation de la Fête du Blé Noir de St Samson-Rohan à son Assemblée Générale **le Samedi 29 NOVEMBRE à 19h30 à la Salle de La Belle Étoile en Rohan.**

Vous allez recevoir une invitation personnelle dans votre boîte aux lettres ou par votre Association, malheureusement un oubli est possible, entre amis et voisins, parlez-en... mais venez, vous serez les bienvenus.e.s. Après les différents rapports du Bureau, vous êtes cordialement invité.e.s à partager le repas dans une ambiance chaleureuse.

Merci de prévenir soit le responsable de votre poste, soit le Président de votre Association, de votre présence pour le repas avant le 15 Novembre ; sinon appelez le 0666481764 ou 0622598819.



AUX ALENTOURS

Gueltas - Cabinet d'ostéopathie

Ouverture d'un nouveau cabinet d'ostéopathie au 15 rue de la Grotte à **Gueltas**, à côté de la bibliothèque.

Les consultations auront lieu :

- le lundi après-midi,
- le mardi,
- le mercredi,
- le vendredi,
- et le samedi matin.

Les rendez-vous peuvent être pris via Doctolib (en recherchant Le Guiniec Jeanne) ou par téléphone au 06 70 75 17 86.

Pontivy Communauté

Pontivy Communauté

LE FORUM
TERR'ENDRO
SE MET A TABLE...

22 & 23
NOV 2025
GRATUIT

HALLE SAFIRE - PONTIVY
10H-18H

STANDS ET ATELIERS AUTOUR DE LA CUISINE,
LE JARDINAGE ET LES SAVOIR-FAIRE LOCAUX

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

DÉMONSTRATION DE CUISINIERS
ET FABRICATION DE PAIN

ANIMATIONS
POUR TOUTE LA FAMILLE

ET LE SAMEDI
BOURSE AUX MATÉRIAUX
Les matériaux du bâtiment déstockés dans les magasins
SHOWROOM DE MATÉRIAUX DÉSTOCKÉS

Salon de
HABITAT

A TABLE
TRANSITION VERTÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
EUROPE

Le tri des déchets

Rappel des consignes

Depuis l'année dernière, les sacs jaunes ne sont plus distribués par Pontivy Communauté. En effet, ils étaient source d'erreurs de tri, d'incivilités et coûteux pour la collectivité.



Un sac cabas a été distribué afin de permettre le dépôt en vrac des emballages dans les conteneurs prévus pour ces déchets mais aussi rappeler les consignes de tri :

TOUS les emballages (plastique, métal, cartonnage) vont dans le contenant jaune.

C'est-à-dire que tout ce qui a enveloppé, contenu un objet, une marchandise dans le but de le protéger, le transporter, le présenter peut être recyclé.

Voici quelques exemples :



UN DOUTE, UNE QUESTION SUR LA COLLECTE OU LE TRI DE VOS DÉCHETS...

Numéro vert gratuit 0 800 21 21 06



Les sacs opaques (sacs noirs notamment) seront refusés en centre de tri, il ne faut pas en mettre dans le conteneur jaune.

Si vous souhaitez continuer à utiliser des sacs pour les emballages, achetez des sacs transparents. Peu importe la couleur, il faut qu'on voit le contenu. C'est une nécessité pour protéger les agents de l'usine de tri.



Les objets en plastique (jouets, brosses à dents, rasoirs...) ne vont pas dans le conteneur jaune : ce ne sont pas des emballages.

Les gros cartons d'emballage sont, en priorité, à déposer en déchèterie.



Ils se recyclent bien mais vous l'avez remarqué, les gros cartons ne sont pas adaptés aux bacs de 750 litres, encore moins quand ils ne sont pas pliés : nous vous invitons à penser à vos voisins en les déposant à la déchèterie, merci pour eux.

Si vous en avez peu, cassez et pliez bien vos grands cartons avant de les trier pour qu'ils n'encombrent pas trop le bac de tri.





Test

Que puis-je mettre dans mon conteneur jaune ?

1. Papier alu 
2. Film plastique 
3. Brosse à dents 
4. Plaquette de médicaments vide 

Réponse : 1 ; 2 ; 4 (la brosse à dents n'est pas un emballage).

Et ces déchets ?

1. Capsules de café en métal 
2. Pot de fleur en plastique 
3. Filet de pommes de terre 
4. Couverts plastique jetables 

Réponse : 1 et 3 (les couverts plastiques ne sort pas des emballages, les pots de fleurs vont en déchèterie).

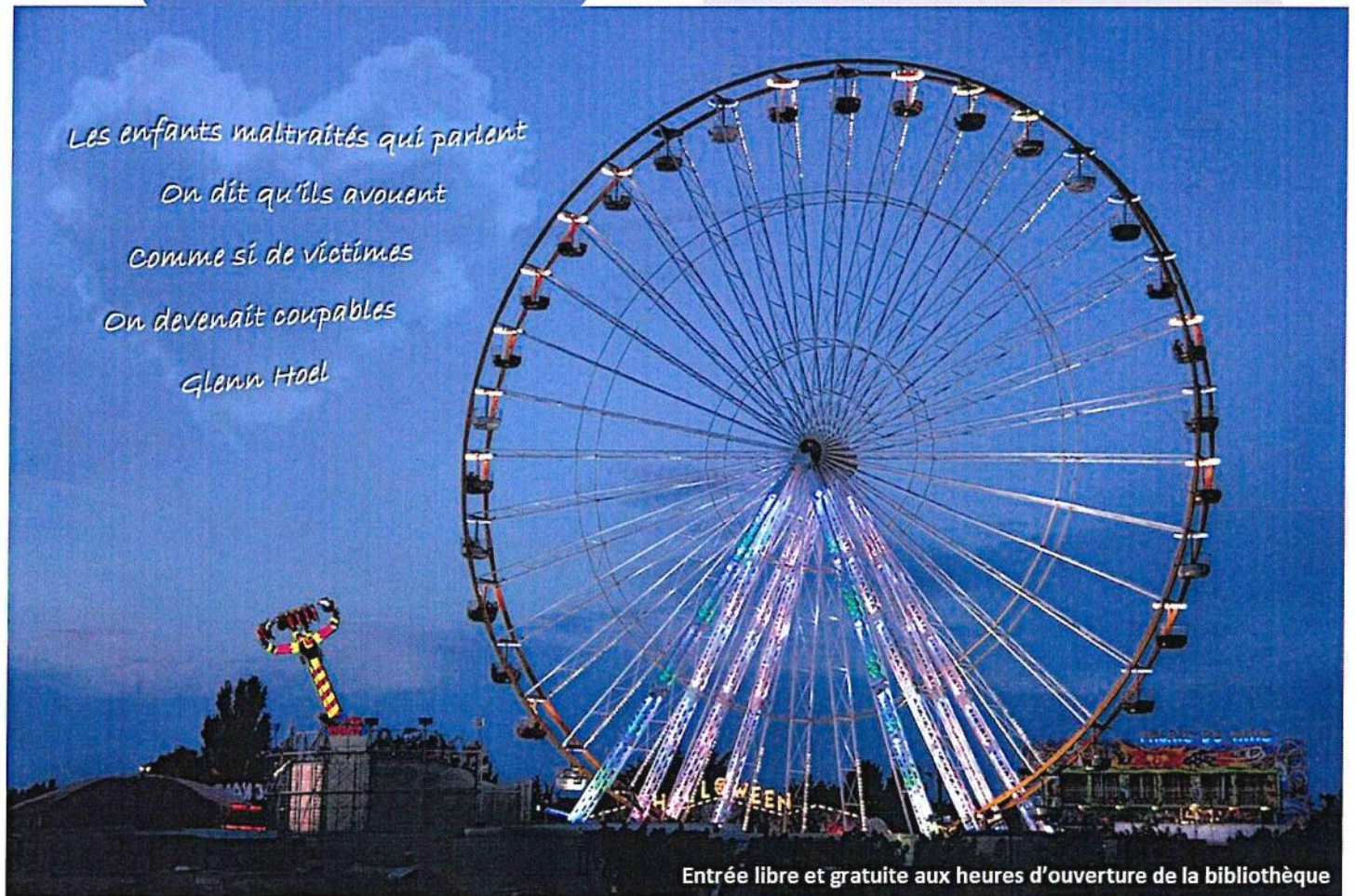
EXPOSITION PHOTO

Bibliothèque de Rohan

Du
04 octobre
au 05 décembre

Les droits
des enfants

*Les enfants maltraités qui parlent
On dit qu'ils avouent
Comme si de victimes
On devenait coupables
Glenn Hoel*



Entrée libre et gratuite aux heures d'ouverture de la bibliothèque

Familles
rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION DE
ROHAN

Prêtée par

Glenn Hoel

ROHAN
COMMUNE DE